

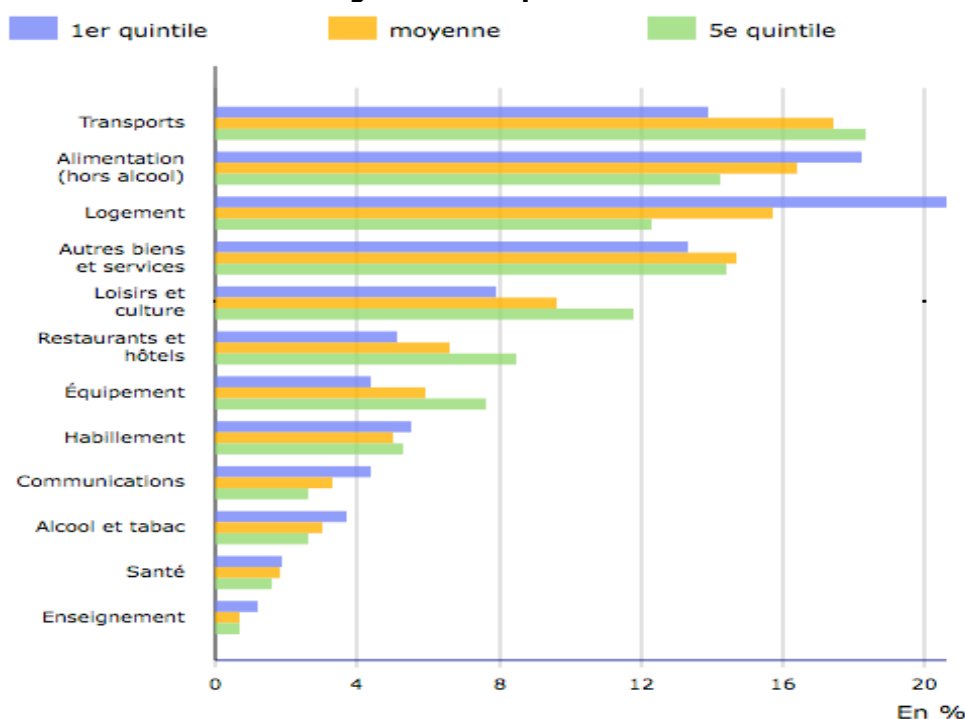
VIGIE CONSOMMATION

Futuribles International
Vigie consommation, 28 octobre 2014

Les inégalités budgétaires entre les ménages toujours en hausse

L'INSEE a récemment publié les principaux résultats de son enquête « Budget de famille », réalisée tous les cinq ans depuis 1979 afin d'étudier les ressources et les dépenses des ménages. Les résultats de cette nouvelle vague portent sur l'année 2011 et confirment que les inégalités se creusent entre les différentes catégories de ménages, notamment pour les trois postes principaux que sont l'alimentation, le logement et le transport.

Consommation des ménages selon le quintile de niveau de vie en 2011



L'alimentation

Alors que l'alimentation était un poste particulièrement inégalitaire il y a 30 ans, le différentiel budgétaire entre les plus pauvres et les plus aisés s'est fortement réduit, passant de 17 points à 4 points en 2011. La part du budget des ménages consacrée à l'alimentation a en effet diminué pour toutes les catégories de revenus et toutes les catégories socioprofessionnelles. Néanmoins, ces moyennes dissimulent des inégalités concernant la nature des dépenses et sur les arbitrages qualitatifs réalisés par les différentes catégories de ménages. Par exemple, les dépenses des ménages du 10^e décile en fruits et légumes sont presque trois fois plus importantes que celles du 1^{er} décile. Autrement dit, la réduction du budget des plus précaires consacré à l'alimentation peut traduire une satisfaction des besoins caloriques, mais aussi des restrictions croissantes sur les aliments les plus coûteux pour faire face à d'autres types de dépenses ¹.

¹ Sur ce sujet, voir LAISNEY Céline, « Les différences sociales en matière d'alimentation », *analyse*, n° 64, octobre 2013, Centre d'études prospectives, ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Le logement

Les inégalités budgétaires entre les ménages se sont en partie déplacées de l'alimentation vers le logement. Ainsi, en 2011, la part des dépenses de logement des 20 % des ménages les plus modestes est supérieure de 8 points à celles des 20 % les plus riches. Le logement est le premier poste de dépenses pour les ménages les plus précaires, le deuxième pour les plus aisés.

Néanmoins, une partie de cette différence s'explique par le fait que les remboursements de prêt immobilier des ménages accédant à la propriété ne sont pas comptabilisés. La différence traduit donc le fait que les ménages aisés sont plus souvent propriétaires de leur logement que les autres. Les inégalités en matière de dépenses d'électricité et de gaz apparaissent comme relativement limitées, puisqu'elles représentent 6 % des dépenses totales des 20 % des ménages les plus pauvres, soit deux points de plus que pour les ménages les plus aisés. Néanmoins, ici aussi, cette moyenne peut dissimuler des écarts importants et des réalités différentes au sein même des ménages précaires.

Le transport

La part des dépenses de transport a tendance à converger selon les différentes catégories de revenus. Pour les ouvriers comme pour les cadres, l'achat d'un véhicule représente à lui seul 40 % des dépenses de transport. Cependant, les frais d'utilisation du véhicule constituent presque la moitié des dépenses de transport des ouvriers, contre un tiers pour les cadres. Pour ces derniers, la part des dépenses de transport de loisirs (avion notamment) est importante alors que, pour les ménages modestes, les dépenses contraintes sont majoritaires.

Au total, l'alimentation, le logement et le transport représentent à eux seuls 53 % du budget des ménages du premier quintile, contre 44 % pour ceux des ménages du cinquième quintile. Par ailleurs, les dépenses de santé et d'éducation pèsent plus lourd dans le budget des ménages les plus précaires. En conséquence, des écarts significatifs s'observent concernant les dépenses moins contraintes des ménages. Ainsi, les ménages les plus aisés consacrent 12 % de leur budget aux loisirs et à la culture, contre 8 % pour les plus modestes ; la différence atteint aussi presque quatre points pour le poste restaurants et hôtels.

Des différences dans la structure des dépenses s'observent aussi selon le type de ménages. Ainsi, les familles monoparentales et les personnes seules, qui sont majoritairement locataires de leur logement, sont pénalisées par leurs dépenses pour ce poste, qui représentent respectivement 18 % et 23 % de leur budget total. Leurs dépenses de transport sont en revanche inférieures à celles des autres catégories de ménages.

Les résultats de cette nouvelle vague de l'enquête Budget de famille ne sont pas tout à fait surprenants. Mais ils confirment que le poids des dépenses contraintes dans les budgets des ménages les plus précaires ne cesse de s'accroître. Ces derniers pourraient être contraints de faire des arbitrages entre des postes sacrifiés (alimentation, restaurants, voyages...) et d'autres jugés prioritaires (communication, habillement...). Ces arbitrages de court terme pourraient avoir des implications importantes sur leurs conditions de vie et leurs pratiques de consommation. Certains pourraient ainsi développer des comportements de sobriété contrainte (voir cette [note de veille](#)) mais aussi s'intéresser à des pratiques alternatives comme la consommation collaborative (voir cette [note de veille](#)).

Cécile Désaunay

Sources : « Enquête Budget de famille 2011 », *INSEE Résultats*, n° 158, septembre 2014. URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=irsocbdf11 et les résultats détaillés de l'enquête : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=ir-irsocbdf11

URL :

http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Analyse_CEP_64_Differences_sociales_et_alimentation_cle4a4cc7.pdf